



# l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

## Faites un point complet

## sur votre santé avec

## l'Examen de Prévention en Santé



Un examen complet,  
personnalisé en  
fonction de votre âge,  
votre sexe, de vos  
facteurs de risques  
et de votre  
suivi médical.

Pour tous les assurés  
du régime général  
à partir de 16 ans.

Examen gratuit  
pris en charge par  
l'Assurance Maladie.

### Vous pouvez réaliser votre examen :

#### • Par téléphone ou par mail

**Dunkerque** : 03 28 26 39 49 - 08h15-12h15/13h15-16h30  
cesdesflandres@assurance-maladie.fr

**Armentières**<sup>1</sup> : 03 20 44 38 90 - 08h15-12h15  
cesarmentieres@assurance-maladie.fr

**Calais**<sup>2</sup> : 03 28 26 38 85 - 8h15-12h15 /13h15-16h30  
cescalais.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

<sup>1</sup>ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi

<sup>2</sup>fermé les jeudis matins hors période de vacances scolaires

#### • Sur Doctolib

Indiquer «examen  
de prévention  
en santé» dans la  
barre de recherche



#### • Auprès d'un conseiller

Sur place à l'accueil